



Requete d'injection de payer

Par **marinecandau**, le **10/12/2013 à 21:16**

Bonjour , voila j'ai souscrit une box chez orange qui n'a jamais fonctionné , au bout de deux mois , m'étant mis d'accords avec orange je l'ai resiliè.
Puis deux semaine après il me demande de régler la somme de 128 euros , je les ais appelè de suite il me disent que c'est une erreur de leur part de ne pas les régler . mais maintenant c'est 450 euros et c'est recocash qui me les demandes , mais orange me dis toujours de ne pas les payer , et je ne le ferai pas non plus .
Que faire ? Pouvais vous m'aider svp recocash me menace de tribunal.
Merci

Par **moisse**, le **11/12/2013 à 10:33**

Bonjour,
On vous dit de ne pas payer, mais on vous écrit de payer.
Il va falloir obtenir l'inverse.
Chaque résiliation chez cet opérateur fait l'objet d'un courrier énumérant les conditions, restitution du matériel, frais...
Cela se conteste par écrit, auquel Orange répond en général.

Par **marinecandau**, le **11/12/2013 à 22:14**

Merci beaucoup d'avoir répondu . Je vais donc écrire une lettre .